

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2312

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 60

À l'alinéa 4, après le mot :

« logement »,

Substituer aux mots :

« ou des dépenses qu'ils ont assumées »

Les mots :

« , des dépenses qu'ils assument ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle.